

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Au personnel, aux médecins et aux gestionnaires du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 6 avril 2020

OBJET : Récupération et retraitement des masques de protection N95

À la suite des recommandations émises par l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), le 2 avril 2020, nous pouvons déjà mettre de l'avant certaines mesures. Il y a de fortes probabilités que nous entamions un processus de retraitement des protections respiratoires N95 dans les prochains jours.

Récupération des masques N95

Nous débutons dès maintenant la récupération des masques N95 de tous types dans les secteurs où ils sont utilisés. La récupération des masques N95 utilisés au bloc opératoire et de ceux utilisés lors de l'intubation des usagers (à l'urgence ou aux soins intensifs) n'est pas permise pour l'instant.

Nous vous invitons à prendre connaissance des deux procédures jointes à cette note :

1. Récupération des masques N95 par le personnel;
2. Cueillette des masques N95 et autres protections.

La collecte des bacs des masques N95 a débuté ce lundi 6 avril 2020.

Veillez prendre note que la réutilisation d'un masque N95 par la même personne durant le même quart de travail n'est pas encore autorisée au CISSS de Chaudière-Appalaches. Vous serez informés lorsqu'une telle pratique sera autorisée.

En vous remerciant de votre collaboration.

Line Picard
Coordonnatrice clinico-administrative
La Direction des services professionnels – Programme chirurgie

p. j. (2)

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger

Procédure de récupération des masques N95

Préparation :

Avoir un petit sac en papier brun disponible avant d'entrer dans la zone « patient » (chambre).

Récupération du N95 utilisé :

1. Procéder à l'hygiène des mains.
2. Enlever le masque N95 selon les directives établies.
3. Sans toucher le masque (en tenant les sangles), inspecter sommairement celui-ci. Jeter tout masque présentant des souillures visibles ou dommages apparents.
4. En tenant le masque N95 par les sangles, le placer dans le petit sac en papier brun en prenant soin de ne pas contaminer l'extérieur du sac.
5. Déposer le petit sac en papier brun, contenant le masque N95 utilisé, dans le « bac » de récupération des masques N95 situé dans une zone souillée.

Ne pas mélanger les masques N95, les protections oculaires et les masques à cartouches.

Rappelez-vous, chaque équipement de protection a son « bac » de récupération.

6. S'assurer de fermer le couvercle du bac de récupération (s'il y en a un).
7. Terminer par l'hygiène des mains.

Procédure vérifiée par la prévention des infections le 4 avril 2020/LP.

Réf. : La désinfection des masques de protection respiratoire N95 à usage unique, INSPQ, Version 1.0 du 2 avril 2020.

COVID-19 : Recommandations intérimaires CERDM-désinfection des protections respiratoires N95 à usage unique.
INSPQ. Version 1.0 du 2 avril 2020.

Procédure de cueillette des masques N95 et autres équipements de protection

Zone récupération

Il y a un « bac » respectif pour chaque équipement de protection à retraiter. Voici les exemples :



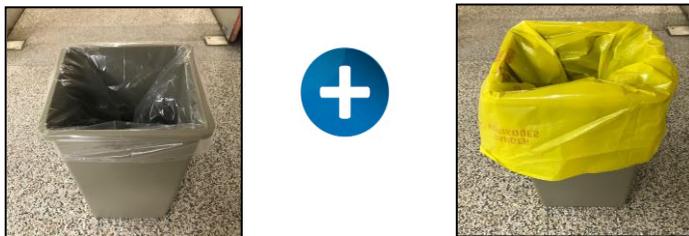
et autres N95 de tous types

NE PAS MÉLANGER LES MASQUES N95, LUNETTES, VISIÈRES ET MASQUE À CARTOUCHE DANS UN MÊME BAC.

DÉPOSER L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DANS LE BAC APPROPRIÉ.

NE PAS DÉPOSER D'AUTRES DÉCHETS OU OBJETS DANS CES SACS DE CUEILLETTE.

Mettre le sac de plastique transparent, puis un sac biorisques en prenant soin de recouvrir tout le sac transparent.



**Le modèle des « bacs » de récupération peut varier d'un endroit à l'autre.*

Préposé de l'unité de soins responsable de la cueillette des sacs contenant les équipements de protection en vue de leur envoi à l'URDM (stérilisation)

- 1. Prendre le chariot de transport ainsi que les bacs pour la collecte et se rendre dans les différents secteurs de récupération, dans les zones souillées.**
- 2. Récupération des sacs biorisques :**
 - Procéder à l'hygiène des mains;
 - Enfiler des gants propres;
 - Fermer le sac biorisque sans presser ou compresser le sac (en faisant une boucle légère);
 - Refermer le sac transparent sur le sac biorisque sans presser ou compresser;
 - Sortir délicatement du bac de récupération afin de ne pas abîmer le contenu (masques ou protections oculaires);
 - Déposer dans les bacs qui sont sur le chariot de transport;
 - Inscrire sur le sac avec un feutre noir « N95 », « lunettes », « masque cartouche », selon le contenu;
 - Nettoyer le contour supérieur, intérieur et extérieur, du bac et le couvercle (s'il y a lieu) avec une lingette d'Oxivir;
 - Retirer les gants;
 - Procéder à l'hygiène des mains.
- 3. Remettre un sac transparent propre puis un sac biorisques propre dans le bac de récupération.**
- 4. Porter les sacs à la stérilisation :**

Acheminer tous les jours à la stérilisation durant les heures d'ouverture habituelles.

 - Amener le chariot à l'entrée de l'utilité souillée ou à l'endroit désigné à l'URDM (stérilisation);
 - Enfiler les gants propres;
 - Déposer les sacs biorisques à l'endroit désigné;
 - Nettoyer le chariot de transport et les bacs avec une lingette d'Oxivir;
 - Retirer les gants;
 - Terminer avec l'hygiène des mains.

Seuls des gants doivent être portés pour ce processus.

Procédure vérifiée par la prévention des infections le 4 avril 2020/ LP.

Réf. : La désinfection des masques de protection respiratoire N95 à usage unique, INSPQ, Version 1.0 du 2 avril 2020.

COVID-19 : Recommandations intérimaires CERDM-désinfection des protections respiratoires N95 à usage unique. INSPQ. Version 1.0 du 2 avril 2020.